

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 959

Artikel: COOP-KVZ : n'est pas raider qui veut
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011120>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

N'est pas raider qui veut

(y) Après une OPA «inamicale» à rebondissements, le géant Coop Suisse a finalement dû renoncer — sans doute définitivement — à s'emparer de la SA Konsumverein Zurich (KVZ), une maison à succursales implantées surtout dans la région zurichoise.

Le 13 juillet, c'est un véritable KO qu'ont infligé les 1886 actionnaires du KVZ/David aux stratèges de Coop/Goliath, au terme d'une assemblée générale extraordinaire de plus de six heures, convoquée en fait suite à une procédure engagée par la minorité Coop; cette réunion a tourné à la plus complète confusion des partisans du groupe bâlois, lequel n'avait pas hésité à envoyer au front son nouveau patron, Rolf Leuenberger; le président de la direction générale n'aurait pas mis ainsi tout son crédit en jeu, si plusieurs responsables de Coop n'avaient pas commis de lourdes erreurs d'appréciation. Dans les jours précédant la fameuse assemblée, Ge-

tative Schwulenehe, c/o HABS, Postfach 1519, 4001 Bâle. Ces associations publient en général un bulletin de liaison.

Pour répondre à des besoins plus sectoriels, il faut signaler l'existence de l'Organisation suisse des enseignants et enseignantes homosexuel-le-s (OSEEH) et des groupes de l'Initiative suisse de la jeunesse lesbienne et gaie (actuellement à Bâle, Berne et Zurich) pour les moins de 25 ans.

Il existe enfin une presse gaie spécifique: à côté de la presse de charme (*Stallion* et autre *Torso*, analogue à *Playboy* ou *Lui* pour hétéros) et des bulletins de petites annonces (*Kontakt* à Zurich, *Plaisir et amour* à Lausanne), il s'agit de magazines à contenu politique et culturel. Comme dans les autres domaines, la Suisse lit largement ses voisins: les *Gai-pied hebdo* et *Gay-Info* français, les *Du und Ich* et *Adam* allemands. Et pourtant depuis cinq ans paraît une revue trimestrielle proche de la HACH: *Anderschume/Kontiki*, «das Schweizer Magazin für den Schwulen Mann», 44 pages A4 au contenu consistant et à la mise en page agréable; une page francophone est en gestation (Case postale 7656, 8023 Zurich). ■

hard Metz, directeur de Coop Suisse, et Lilian Uchtenhagen, présidente de Coop Zurich, multiplièrent les interviews optimistes — mentalité de gagnateur oblige — tenant la victoire pour vraisemblablement étroite mais quasi certaine. Résultat: l'administration du KVZ l'a emporté sur toute la ligne, avec des majorités supérieures à 70% dans tous les votes.

L'affectif l'emporte

Toute cette affaire, qui aura échauffé pas mal d'esprits sur les bords de la Limmat comme du Rhin, et qui aura fasciné pendant des semaines la presse économique et financière, confirme, par ses rebondissements même, un fait tout simple: on ne s'improvise pas raider. Prédicateur, c'est un métier, à faire comme les autres avec professionnalisme. Lancer une OPA est certes une opération à la mode, mais pas plus facile pour autant; cela reste une fonction à plusieurs variables interdépendantes: financières et commerciales bien sûr, mais aussi personnelles et psychologiques.

Obsédée par la volonté de faire sérieux en avançant des chiffres, et saisie par la tentation de s'adonner enfin à des pratiques capitalistes après des décennies de mutualité de plus en plus mal comprise, Coop a parlé taux de rendement, dividende, rationalité économique, rotation des stocks, à des actionnaires qui étaient tout simplement attachés à «leur» Konsum. Coop a cru qu'ils seraient sensibles aux arguments et avantages mis en évidence. Or les fidèles de la maison KVZ n'en avaient rien à faire, eux qui appartiennent à leur SA davantage qu'ils n'en possèdent chacun une portion.

Il faut dire que, de leur côté, les dirigeants du KVZ ont fait à fond dans la psychologie et l'émotion, présentant l'entreprise comme le patrimoine commun de la grande famille des actionnaires,

comme une institution traditionnelle à préserver, etc. L'appel au non-bradage (de la patrie ou du patrimoine) est un vieux truc; il marche encore. Et il a en plus l'immense avantage d'éviter la discussion quant au fond. Après l'OPA de Coop comme avant, le KVZ demeure une société peu transparente, dont on ne connaît que le résultat global, qui doit recouvrir des pertes dans le commercial (en particulier dans les discounts «Billi») et de jolis profits dans l'immobilier, soit en dehors du principal secteur d'activité d'une épicerie à succursales multiples — dont certaines fort bien situées, ce qui aurait arrangé Coop Zurich, toujours à la recherche de meilleures implantations.

Il y a une dizaine d'années, Denner avait déjà tenté de s'emparer du KVZ. En 1986/87, l'infatigable Karl Schweri remettait ça en attaquant cette fois le groupe Usego, numéro 3 de la distribution suisse. Ces deux essais, vains comme celui de Coop cette année, ont mis en évidence les lacunes de l'actuel droit des SA, en révision depuis 4 ou 5 lustres. Il faudrait urgemment revoir certaines dispositions relatives non seulement aux réserves latentes, aux actions liées ou aux procédures d'enregistrement dont tout le monde parle. Il s'agirait aussi par exemple de déterminer clairement les droits des nouveaux porteurs, comme des titulaires de bons et autres avantages; de régler les obligations des dépositaires (banques) vis-à-vis de leurs mandants comme des administrateurs; d'augmenter les exigences en matière de transparence des affaires et de sincérité du bilan, pour éviter la sous-cotation (comme dans le cas de KVZ ou de La Suisse), qui constitue toujours une véritable provocation pour les raiders.

Libéralisme libre-service

Repéter tout cela a quelque chose de vain, et donc de lassant: la majorité parlementaire et les milieux économiques dont elle se sent proche ne veulent pas entendre parler d'un droit des affaires qui assure le libre-jeu de la libre-concurrence chère au libéralisme. Le capitalisme ouvert et libre-échangiste, c'est comme la transparence qui en constitue la condition préalable: toujours pour les autres. ■